

UN CORPS, DES DROITS

Sexualité, droits reproductifs, excision... Les migrantes tiraillées entre modernité et tradition

mardi 9 août 2016, par [Amnesty International Suisse](#), [EIRIZ Isabel](#) (Date de rédaction antérieure : février 2016).

En Suisse, les droits sexuels et reproductifs ne sont pas toujours acquis, notamment pour les femmes migrantes. Isabel Eíríz, spécialiste en psychologie sociale à l'association Appartenances est régulièrement confrontée aux tourments de migrantes qui se sentent jugées et peu écoutées.

Amnesty : Que ressentent les femmes migrantes lorsqu'on leur parle de sexualité dans leur pays d'accueil ?

Isabel Eíríz : Elles sont tiraillées entre modernité et tradition et doivent gérer un conflit interne entre leurs souhaits et les attentes de la famille restée dans le pays d'origine. La question de la maternité est très importante. Souvent perçue de manière indissociée avec la question de la féminité, cette notion évolue au moment où les femmes se retrouvent en Suisse. Elles se distancient de cette vision essentialiste et perçoivent dès lors la maternité comme un choix personnel. Elles commencent à parler du droit de contrôle sur leur propre corps. Elles insistent à ce moment sur la distinction entre sexualité et reproduction.

A quelles difficultés sont-elles confrontées en termes de santé sexuelle et reproductive ?

La difficulté d'accès aux soins, le coût, le temps d'attente, la méconnaissance de la langue. La consultation en elle-même pose problème en raison notamment d'un manque d'écoute de la part des professionnels et du sentiment que ces femmes ont d'être dépossédées de leur capacité de choisir. L'incompréhension devant l'utilisation du jargon médical, le malaise à exposer sa nudité, voire une sensation d'agression, peuvent d'ailleurs aussi être ressentis par les femmes suisses.

Comment s'exprime ce sentiment de manque d'écoute ?

Certains professionnels partent du principe qu'ils doivent informer à tout prix, sans considérer le savoir déjà présent. Il faut donner aux femmes les moyens de s'exprimer plutôt que de les considérer comme des « cruches vides ». L'information est un moyen, mais les femmes ont déjà un savoir sur lequel il faut s'appuyer. En ce qui concerne la contraception par exemple, la pilule est très mal perçue dans certains pays d'Amérique du Sud, alors que les dispositifs intra-utérins sont privilégiés. Ceux-ci ne sont que très rarement proposés aux migrantes, les professionnels partant du principe que ces femmes ne sont pas capables de comprendre l'accès à ce moyen contraceptif. Certaines

femmes se sentent dépossédées du droit de choisir le moyen qui leur conviendrait le mieux.

Quelles sont les particularités de la maternité en lien avec la migration ?

Une femme sait quel est le meilleur moment pour avoir un enfant et prend en compte des facteurs tels que la stabilité personnelle et économique ainsi que la possession d'un titre de séjour. Ces conditions idéales sont rarement réunies car, en migrant, ces femmes sont confrontées à la solitude, au manque de ressources sociales, à de bas salaires et souvent à l'absence d'autorisation de séjour. Lorsqu'elles décident d'avoir un enfant, elles assument leur maternité car celle-ci est considérée comme le sens même de leur féminité, bien qu'elles soient conscientes des difficultés. Une femme somalienne que j'ai rencontrée résume la situation ainsi : « En Afrique, un enfant, c'est des bras pour travailler, en Europe, c'est une bouche à nourrir. » Des études en Suisse ont montré une fréquence supérieure d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) chez les femmes étrangères en comparaison des femmes suisses. Pourtant, nous avons pu constater que l'IVG reste un tabou et qu'elle est perçue comme de l'ordre de l'inacceptable, mais que presque chaque femme a connu une personne ayant avorté et la considère avec empathie.

Les questions de l'excision et des mutilations génitales féminines sont-elles des questions difficiles à aborder avec les femmes soumises à ces pratiques ?

Paradoxalement, la retenue vient de nous. En Suisse, par peur de heurter la mentalité des personnes concernées, le thème est rarement abordé directement avec des femmes migrantes. Femmes et hommes sont traités comme s'ils n'étaient pas capables d'entendre parler de cette thématique. Lors d'un récent voyage au Burkina Faso, j'ai pris connaissance d'une campagne de sensibilisation sur ces questions, notamment auprès des jeunes, et j'ai découvert que ce thème n'était pas si tabou. En Suisse, nous devrions nous inspirer des campagnes menées dans le Sud pour aborder cette question. Les multiples témoignages de femmes excisées que j'ai recueillis font état d'une épreuve extraordinairement douloureuse, avec des conséquences importantes sur la santé. En ce qui concerne les femmes migrantes, il y a souvent conflit et ambivalence lorsqu'elles doivent déterminer si elles poursuivront cette pratique sur leurs filles. Les forums consacrés aux mutilations génitales féminines (MGF) destinés aux professionnels laissent peu d'espace à la subjectivité des femmes et des hommes concernant leurs rapports avec leur culture d'origine et leur manière de vivre la migration. La migration a permis à certains de changer de point de vue et d'abandonner certaines pratiques. Mais nous ne prenons pas le temps d'écouter et de partager nos représentations.

Quelles sont ces représentations ?

Le concept de développement de l'individu est considéré dans le monde occidental comme une succession d'étapes progressives, tandis que dans les sociétés d'initiation, le développement se conçoit en termes de discontinuités et de métamorphoses. Au travers de l'excision, les filles vont se détacher de toute ressemblance avec l'autre sexe. C'est un repère identitaire, un signe d'appartenance communautaire qui va leur permettre de devenir femmes à part entière.

Alors, faut-il laisser faire au nom de la tradition ?

Renoncer à la tradition implique le paiement d'un lourd tribut. Objets d'un regard accusateur de la société d'accueil, menacées par la loi, les femmes qui souhaitent perpétuer cette tradition sont confrontées à un paradoxe : on fait appel aux droits humains pour arrêter le fléau des MGF, pourtant ces mêmes droits sont ignorés à l'heure de proposer à ces mêmes femmes un statut migratoire digne. Le fait que les MGF soient considérées comme des « sauvageries » est souvent ressenti comme une humiliation par les femmes concernées. Je suis bien sûr contre les mutilations, mais on ne peut pas mépriser les gens. Si on place les femmes au rang de victimes ou qu'on s'apitoie sur leur

sort, elles se braquent et ne parlent plus.

Comment faire pour ne pas porter de jugement ?

La femme excisée est en position d'experte. C'est elle qui connaît la signification de l'excision, qui en connaît la douleur, les difficultés mais aussi les avantages sociaux qui y sont associés. Il faut lui reconnaître ce savoir, mais l'aider également à mettre en avant les aspects positifs de sa culture, lui permettre d'identifier d'autres manières de rester fidèle à la tradition et valoriser sa propre personne en tant qu'être humain unique.

P.-S.

* « LES MIGRANTES SONT TIRAILLÉES ». Article paru dans le magazine AMNESTY, n°72, publié par la Section suisse d'Amnesty International, février 2013. :

<https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/publications/magazine-amnesty/2012-1/un-corps-des-droits-l-es-migrantes-sont-tirillees>